

Mobilité

Vernier s'inquiète de la future sortie d'autoroute

Le Conseil municipal réclame des garanties pour protéger les riverains et la faune

Chloé Dethurens

Aux heures de pointe, les files de véhicules à l'arrêt envahissent régulièrement les artères vernioloises. Les embouteillages sont légion, notamment aux abords des zones industrielles. Pour soulager les rues de la commune, l'Etat étudie la création d'une jonction autoroutière à la hauteur du quartier du Canada, entre le tunnel de Vernier et la tranchée couverte de Chèvres. Prévu à l'horizon 2020, le projet préoccupe certains élus locaux, inquiets pour les riverains et pour la faune.

Prévue dans le cadre du projet d'agglomération, cette demi-jonction autoroutière sera empruntée par les automobilistes circulant en direction de la France. Elle permettra également aux personnes venant de Perly de sortir à la hauteur du Canada. Objectif: éviter aux employés des zones industrielles - encore appelées à se développer - d'emprunter le tunnel de Vernier, fréquemment bloqué aux heures de pointe. Le projet est également soutenu par l'Office fédéral des routes (Ofrou), dans le cadre de sa politique de suppression des goulets d'étranglement.

Sécurité et pollution

A l'unanimité, le Municipal a voté mardi deux textes demandant des garanties afin de protéger le secteur. «Il s'agit de se prémunir des conséquences d'une telle réalisation, tant sur les habitants que sur l'environnement», relève Christina Meissner, élue UDC. Le premier texte, une résolution rédigée par son parti, par les Verts et par le PLR, s'inquiète du sort des riverains. Son souci majeur? L'intensification du trafic routier dans la région. Quelque «16 000 véhicules par jour circuleront ainsi sur la route du Canada, à moins de 150 mètres des habitations les plus



Le raccordement devrait être construit entre le tunnel de Vernier et la tranchée couverte de Chèvres.



proches, relèvent les auteurs. Les riverains de ce secteur auront à subir des nuisances sonores grandissantes et une détérioration significative de la qualité de l'air si aucune mesure de protection du quartier n'est adoptée.»

Le Municipal tremble également pour la sécurité des riverains. Les élus redoutent que «la route de Peney soit maintenue comme un axe structurant, malgré la création de la bretelle et du bar-

reau routier de Montfleury. Cette mesure bloquerait toute possibilité de modérer la vitesse des véhicules et de sécuriser les traversées piétonnes.» L'hémicycle craint de voir «des accidents graves et traumatisants de ces dernières années» se répéter.

Pour les municipaux, la proximité d'habitations, d'un centre commercial et d'une école avec «une route subissant un intense trafic, notamment de poids lourds,

est une absurdité». Selon les élus, il est donc nécessaire de préserver les qualités «paysagères et environnementales du quartier», tout en requalifiant la route de Peney en artère secondaire. Ils demandent que leur résolution soit transmise au Conseil d'Etat.

Respect de la faune

Le second texte, une motion rédigée par l'UDC et par le MCG et acceptée elle aussi par l'ensemble de l'hémicycle, s'inquiète pour sa part des conséquences sur la faune. Les élus demandent que la jonction soit construite en souterrain, et non pas en surface. Les passages pour animaux doivent être maintenus ou rétablis.

Le secteur compte effectivement un corridor biologique d'importance, reliant le bois de Chébé à celui de Merdisel. Les élus craignent que l'accès du public à ces derniers soit «sacrifié alors même que tout a été mis en œuvre pour préserver ce cheminement de randonnée pédestre». Ils redoutent également que ce projet de demi-jonction ne se transforme en «jonction complète».

Laconnex et Collonge font plier les TPG

L'insolite

Des arrêts de bus renommés illégalement par la régie genevoise retrouveront leurs noms originaux

En matière d'arrêts de bus, certaines communes sont tenaces. Laconnex et Collonge-Bellerive viennent d'obtenir des Transports Publics Genevois (TPG) qu'ils reviennent aux anciens noms des haltes, modifiées illégalement par la régie publique il y a plusieurs mois.

«Ça n'avait aucun sens, s'insurge le maire de Laconnex, Hubert Dethurens. Les TPG ont décidé unilatéralement de transformer l'arrêt «Chemin de la douane» pour le nommer «Les Clos». Non seulement ça n'est pas logique, mais en plus ils

nous ont demandé notre avis seulement des mois après avoir effectué le changement!» L'incident était dû à un cafouillage au sein des TPG («Tribune» du 1er octobre 2012).

A Laconnex et Collonge-Bellerive, on ne s'habitait pas au changement, plus d'un an après l'apparition des nouveaux noms des haltes. Les mairies ont tenu bon. Pas question de se voir imposer des appellations illogiques sur leur territoire! L'arrêt «Chemin de la Douane» fera donc son retour à Laconnex. Tout comme celui du «Chemin des princes», à Collonge-Bellerive (renommé «Marclat» par les TPG). Coût de l'opération à la charge de la régie publique: 4000 francs. Il faudra tout de même attendre un peu avant de retrouver les arrêts familiers. Les changements seront effectifs dès le 14 décembre, date de mise en place des nouveaux horaires.

Caroline Zumbach

Aire-la-Ville investit dans les équipements sportifs

La Commune prévoit de nouvelles installations dédiées à l'activité physique d'ici à une année

Un terrain dédié aux hockeyeurs in line, une agora pour les amateurs de basket et des jeux pour les tout-petits. C'est le projet que la commune d'Aire-la-Ville compte mener à bout d'ici à l'été 2014. Ces installations sportives devraient voir le jour à côté du terrain de foot. Une demande de déclassement de la zone est actuellement devant le Grand Conseil. En parallèle, la transfor-

mation du préau de l'école et du jardin de l'église sont prévues. Ce réaménagement viendra compléter la transformation du centre du village, commencée récemment avec la construction d'une nouvelle mairie en lieu et place de l'ancienne cure.

La facture globale est estimée à 2,9 millions aux frais de la Commune. «Si le Conseil municipal donne son accord, nous ferons un emprunt pour financer tout cela, indique le maire Barthélemy Roch. Il reste à définir si nous lançons tous ces projets en même temps où si nous les étalons dans le temps.» C.Z.B.



A Genthod, un projet de 16 millions sort de terre

L'investissement le plus important jamais voté par la Commune permettra de construire trois bâtiments, dont une salle communale

Le projet est colossal pour cette petite commune de 2722 habitants. Lancé en juillet de l'an passé, le chantier du centre communal polyvalent de Genthod est en train de donner naissances à trois nouveaux bâtiments. Le crédit de 16 millions de francs, voté mardi par les élus, est le plus important jamais accepté dans cette commune.

Cet ensemble se situe à proximité de l'école. Le premier bâtiment abritera une salle communale de 350 places assises, qui remplacera l'actuelle, dotée de 60 sièges. «Celle-ci était située dans la rue du village, ce qui générait du bruit pour les habitants», relève le maire, François Mazenod. La philharmonie, les sociétés communales ainsi que l'école de musique genthousienne dispose-



L'ensemble de trois bâtiments se situera à proximité de l'école. DR

ront eux aussi de locaux au sein de l'édifice.

Le deuxième bâtiment accueillera une centaine d'élèves pour leurs activités parascolaires, en remplacement du pavillon provisoire. «Ici, l'objectif est de répondre à la problématique de l'accueil

continu», précise François Mazenod. Un troisième édifice permettra de loger un office postal et une épicerie.

La salle communale et la partie dévolue aux commerces seront inaugurées le 2 novembre. Le parascolaire ouvrira dès cet été. Ce

centre communal sera entièrement chauffé grâce à une pompe à chaleur, alimentée par des sondes géothermiques.

Une première mouture du projet a fait parler d'elle il y a une vingtaine d'années. Attaqué par un référendum, le projet n'avait pas abouti. Le chantier actuel a lui aussi engendré certaines réserves, donnant lieu à une récolte de signatures. Celle-ci n'a toutefois pas abouti, réunissant 302 paraphe valables sur les 326 nécessaires. Un recours lancé auprès du Tribunal administratif par trois voisins craignant une augmentation des nuisances n'est pas non plus parvenu à bloquer le projet.

Rappelons que Genthod est également impliquée dans la construction d'une crèche intercommunale de 90 places pour un budget de 5,5 millions de francs, en partenariat avec Bellevue, Collex-Bossy et Pregny-Chambésy. Les travaux ont débuté en octobre 2012, sur le territoire de Bellevue. L'établissement sera inauguré cet automne. CH.D.

Dépistage gratuit

Troinex Dans le cadre de la Semaine mondiale du glaucome, il sera possible de se faire dépister gratuitement et sans rendez-vous à l'ancienne salle communale de Troinex, le 16 mars 2013 de 9 h 30 à 13 h 30. Test est rapide et indolore. CH.D.

Marché de Pâques

Bernex L'Association des artisans de Bernex organise un marché de Pâques dimanche 17 mars de 10 h à 17 h, à la place du Vieux-Lully. Lapin géant, chasse à l'œuf, musique, petite buvette et carrousel sont au programme. C.Z.B.

Séances publiques

Conseils municipaux de la semaine

Lundi: Jussy, 20 h, à la mairie. Soral à 20 h, à la mairie. Versoix à 20 h 30, à la maison du Charron. **Mardi:** Chêne-Bourg à 18 h 30, à la mairie; Onex, à 19 h, à la salle du conseil; Céligny à 20 h 15, à la mairie; Avusy à 20 h 30, à la mairie; Confignon à 20 h 30, à la salle communale.

Troc en vue

Bellevue Le troc de l'Association des parents d'élèves se tiendra le samedi 16 mars de 9 h à 12 h, à la salle communale. Des élèves de l'école vendront des pâtisseries et une petite buvette sera à disposition des visiteurs. C.Z.B.

Habits et vélos

Troinex Le troc-vente du printemps aura lieu le samedi 16 mars de 9 h à 13 h à la salle des fêtes. Le BMX Troinex tiendra un stand devant la salle afin de promouvoir la pratique du vélo. Réparation de cycles et informations. C.Z.B.